

---

# ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 1866.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNES.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1866 : *une Étude sur Saint-Évremond.*

Le prix a été partagé également entre le discours inscrit sous le n° 11, portant pour épigraphe :

Je pense sur toutes sortes de sujets, je ne médite sur aucun.

(Saint-Évremond.)

---

( 18 )

dont l'auteur est M. GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Bonaparte ;

Et le discours inscrit sous le n° 13, portant pour épigraphe :

Non vultus, non color unus. . . . .

(Virgile.)

dont l'auteur est M. GILBERT.

L'accessit a été décerné au discours inscrit sous le n° 2, portant pour épigraphe :

J'aime la vertu sans rudesse,  
J'aime le plaisir sans mollesse,  
J'aime la vie et n'en crains pas la fin.

(Saint-Évremond.)

Une mention honorable est accordée à l'ouvrage inscrit sous le n° 7, avec cette épigraphe :

Assumptus est elegantiae arbiter, dum nihil amicum et molle..... nisi quod approbavisset.

(Tacite, *Ann.*, liv. 66.)



PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

---

L'Académie française a décerné :

Un prix de *trois mille francs* :

A *Hyacinthe-Benoni* FORCEL, à Blainville, *Manche* ;

Un prix de *mille cinq cents francs* :

A *Anna* DÉMOREY, au Val-de-Suzon, *Côte-d'Or* ;

Trois médailles de première classe de *mille francs* :

A *Joseph-François-Jacques* BODÈNE, capitaine en retraite,  
à Fayet, *Aveyron* ;

A *Pauline-Marie* BENEZAI, à La Rochelle, *Charente-Inférieure* ;

A *Pierre* MANEVILLE, sergent au 47<sup>e</sup> régiment de ligne ;

Quinze médailles de *cinq cents francs* :

A *Françoise* MAUGET, à Villefranche, *Rhône* ;

A *Henriette-Arsène* CUVIER, à Yvetot, *Seine-Inférieure* ;

A *Félicité* DEVERSOGNES, à Niort, *Deux-Sèvres* ;

A *Anne* LAMBERT, à Sainte-Suzanne, *Mayenne* ;

A *Marie-Thérèse* FRÉZARD, à Laviron, *Doubs* ;

- A *Élisabeth BESSE*, à Crozac, *Lozère* ;  
A *Marie SARAZIN*, rue Traverse, n° 22, à Paris ;  
A *Marie LARRUE*, à Bordeaux, *Gironde* ;  
A *Antoinette GRAS*, à Saint-Étienne-Vallée-Française,  
*Lozère* ;  
A *Catherine BOUISSIÉ*, à Montauban, *Tarn-et-Garonne* ;  
A *Jeanne DESSITE*, à Sugères, *Puy-de-Dôme* ;  
A *Barbe-Hyacinthe-Virginie-Clémence LAMBERT*, à Mar-  
seille, *Bouches-du-Rhône* ;  
A la veuve *BLANC*, quai de la Tournelle, n° 21, à Paris ;  
A *Marie-Anne ÉVESQUE*, à Mende, *Lozère* ;  
A *Thérèse MARTIN*, à Provins, *Seine-et-Marne*.

---

PRIX DE VERTU FONDÉ PAR M. SOURIAU.

---

Feu M. SOURIAU a légué à l'Académie française une rente annuelle de *mille francs* pour la fondation d'un prix destiné à récompenser les actes de vertu, de courage et de dévouement, ainsi que l'avait fait avant lui M. de Montyon.

Pour la première application du prix en 1866, l'Académie française a décidé que la somme de *mille francs*, valeur de la rente, serait remise à la demoiselle Jeanne-Marguerite HAMEL, institutrice à Sideville, *Manche*.

---

## PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES  
AUX MOEURS.

---

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille cinq cents francs* :

A M. Gaston BOISSIER, auteur d'un ouvrage intitulé : *Cicéron et ses amis*, étude sur la société romaine du temps de César, 1 vol. in-8°;

A M. Eugène MANUEL, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Pages intimes*, 1 vol. in-12.

Sept médailles de *deux mille francs* :

A M. Eugène FIALON, auteur d'un ouvrage intitulé : *Étude historique et littéraire sur saint Basile*, suivie de l'Hexaméron, traduit en français, 1 vol. in-8°;

A M. Siméon PÉCONTAL, auteur d'un poème intitulé : *la Divine Odyssée*, 1 vol. in-8°;

A M. F. MAGY, auteur d'un ouvrage intitulé : *De la Science et de la Nature*, essai de philosophie première, 1 vol. in-8°;

A M. Louis LACROIX, auteur d'un ouvrage intitulé : *Dix ans d'enseignement historique à la Faculté des lettres de Nancy*, 1 vol. in-8°;

A M. Jules ZELLER, auteur de deux ouvrages intitulés : le premier : *Entretiens sur l'histoire. — Antiquité et Moyen Age*. Le second : *Entretiens sur l'histoire. — Moyen Age*, 2 vol. in-12;

A M<sup>me</sup> LENORMANT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Quatre femmes au temps de la révolution*, 1 vol. in-12 ;

A M. Charles DAREMBERG, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Médecine, Histoire et Doctrine*, 1 vol. in-8°.

---

## PRIX EXTRAORDINAIRE

PROVENANT DES LIBÉRALITÉS DE M. DE MONTYON.

---

L'Académie avait proposé pour sujet d'un prix extraordinaire de *quatre mille francs* à décerner en 1866 : *Un lexique de la langue et du style de M<sup>me</sup> de Sévigné*. Elle a décidé que sur la valeur du prix il serait décerné :

Un prix de la somme de *deux mille cinq cents francs* à l'ouvrage inscrit sous le n<sup>o</sup> 1, avec cette épigraphe :

Votre manière d'écrire, libre et aisée, me plaît..... C'est le style d'une femme de qualité qui a bien de l'esprit, qui soutient le caractère des matières enjouées et qui égaye celui des sérieuses.

(Lettre de Bussy, tome v, page 556.)

dont l'auteur est M. ÉDOUARD SOMMER, docteur ès lettres.

( 23 )

Une médaille de la valeur de *quinze cents francs* à l'ouvrage inscrit sous le n<sup>o</sup> 2, avec cette épigraphe :

Esprit juste, fin, hardi, qui éclate et sème partout ses éblouissantes saillies.

(Victor Cousin, *Soc. française au XVII<sup>e</sup> siècle.*)

dont l'auteur est M. Alexis MARION, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée de Montpellier.



#### PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné cette année le grand prix de la fondation GOBERT à M. L. de VIEL-CASTEL, pour les huit premiers volumes de l'*Histoire de la Restauration*.

Elle a décidé que le second prix de la même fondation serait maintenu à M. Théophile LAVALLÉE, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Frontières de la France*, 1 vol. in-12.



PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, a été décerné, cette année, à M. DANTIER, auteur de l'ouvrage intitulé : *les Monastères bénédictins d'Italie*, 2 vol. in-8°.

---

PRIX FONDÉ PAR FEU M. ACHILLE-EDMOND HALPHEN.

Le prix triennal de *quinze cents francs*, provenant de la fondation faite par feu M. Ach.-Édm. HALPHEN, pour l'auteur d'un ouvrage que, selon les termes de l'acte de fondation, l'Académie jugera à la fois le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, est attribué cette année à l'ensemble des œuvres critiques de M. ÉDOUARD FOURNIER.

---

PRIX FONDÉ PAR M. LAMBERT.

L'Académie ayant décidé que le revenu annuel de cette fondation serait, dans les limites de la pensée du testateur, convenablement affecté, chaque année, à tout homme de lettres, ou veuve d'homme de lettres, auxquels il serait juste de donner une marque d'intérêt public;



( 25 )

La récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT a été décernée, cette année, à M<sup>me</sup> GÉRUZEZ, veuve du savant professeur auquel, dans différents concours, l'Académie avait donné des marques de sa haute estime.

---

## PRIX

FONDÉ PAR M. LE COMTE DE MAILLÉ-LATOURLANDRY.

Le prix institué par feu M. le comte DE MAILLÉ-LATOURLANDRY est, dans les conditions de la fondation, décerné en 1866, à M. Albert MÉRAT.

---